

PRENDRE EN MAIN NOTRE AVENIR CULTUREL – PHASE 2

Consolider les acquis, préparer l'avenir

Plan d'action stratégique
en culture 2017-2019

Préparé par la Commission culturelle

Présentation au conseil d'agglomération
29 septembre 2016





La culture, c'est quoi?

« Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »

Définition de l'UNESCO, Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, 1982



2011 : une nouvelle politique, assortie d'un plan d'action

- adoption d'une nouvelle politique culturelle
- affirmation de son engagement en matière de culture
- plan d'action stratégique pour les années 2012 à 2016 = cadre de référence de l'intervention municipale
- chemin parcouru (voir bilan du plan) justifie l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour les années 2017 à 2019
- continuité et consolidation des acquis



Le modèle d'intervention de la Ville de Mont-Tremblant

- maître d'œuvre pour l'implantation et la gestion des infrastructures culturelles, incluant l'élaboration de leurs programmations
- partenaire avec des promoteurs et des organismes, notamment par le soutien financier et technique, pour l'organisation d'événements et la réalisation de divers projets et activités
- le soutien aux compagnies et artistes professionnels, via des programmes de bourses ou d'aide au fonctionnement ou à la production, est de la compétence des gouvernements provincial et fédéral
- action orientée sur la diffusion



Mandats de la Commission culturelle et du Service de la culture et des loisirs

- CC = assurer le suivi de la politique et du plan d'action
- SCL = chef d'orchestre du développement culturel, responsable de l'élaboration des programmations pour les infrastructures.



Bref retour sur le plan d'action 2012-2016

- acquisition et rénovation de l'église du Village et création de Première Scène (Prix Culture et Développement - Les Arts et la Ville 2014)
- établissement de programmations annuelles d'activités (bibliothèque et salle Alphonse-Desjardins)
- soutien technique et financier consenti aux festivals culturels
- signature de deux ententes de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications
- ententes de développement culturel : projets axés sur l'implication des artistes et organismes locaux ainsi que sur la participation citoyenne (Mon tremplin M-T, Impressions MT) + projets de mise en valeur (circuit art public, *Les voix de notre histoire*)



Structurer l'intervention de la Ville en matière de culture (axes 1 et 2)

OBJECTIF PRIORITAIRE 1

Maintenir le soutien aux organismes et événements culturels

ACTIONS	ÉCHÉANCIERS
Reconnaissance par le conseil d'agglomération, dans la résolution d'adoption du plan d'action 2017-2019, de la culture comme l'un des piliers du développement durable et l'un des moteurs de l'économie et du tourisme (Agenda 21 C)	Janvier 2017
Réviser le programme de soutien financier et technique aux organismes et événements culturels (évaluer la répartition actuelle des montants)	Janvier 2017
Signer une nouvelle entente triennale de développement culturel avec le MCCQ pour les années 2018 à 2020 (projets intégrant certaines actions prévues au plan)	Automne 2017
Explorer les modèles de gestion, dont la création d'un regroupement d'artistes, pour la Place de la Gare	Printemps 2017



Enrichir l'offre culturelle municipale (axe 3)

OBJECTIF PRIORITAIRE 2

Poursuivre la contribution à l'enrichissement de l'offre culturelle

ACTIONS	ÉCHÉANCIERS
Augmenter le prestige de l'expo-vente de métiers d'arts (artisan local comme invité d'honneur; démonstrations de techniques) et de la Rencontre des peintres de plein air (expo rétrospective; invité d'honneur)	Automne 2016 - Hiver 2017
Prendre le virage de la bibliothèque 3 ^e lieu : de comptoir de prêt de livres à lieu citoyen/milieu de vie	2017-2019
Continuer à soutenir le volet diffusion professionnelle en arts de la scène à l'église du Village et le volet diffusion en arts visuels et métiers d'art à la salle Alphonse-Desjardins	2017-2019
Suggérer une programmation d'animation pour l'espace public du centre-ville	Printemps 2018
Favoriser la mise en place d'une programmation décentralisée d'ateliers en art	Automne 2018
Influencer les décideurs sur la possibilité d'ajouter une salle de spectacles à l'éventuel projet de construction d'un Cegep	2018-2019



Miser sur l'art, la culture et le patrimoine pour établir et consolider l'identité tremblantoise (axe 4)

OBJECTIF PRIORITAIRE 3

Mettre en valeur nos attraits culturels par la création de circuits, de manière à stimuler le tourisme culturel

ACTIONS	ÉCHÉANCIERS
S'assurer de l'utilisation du guide <i>Les voies de notre histoire</i> dans les écoles primaires et de sa diffusion auprès de la population	Automne 2016 - Hiver 2017
Continuer à appuyer la SOPABIC dans son mandat et ses projets, notamment à travers les ententes de développement culturel	2017-2019
Compléter le circuit patrimonial du centre-ville (pédestre et autoguidé avec BaladoDécouverte; mandat de recherche et de rédaction)	Hiver 2017
Regrouper dans un circuit de tourisme culturel les circuits patrimoniaux et d'art public, la Collection de Loto-Québec au Casino, les murales historiques, la salle Alphonse-Desjardins, la Place de la Gare et l'église du Village	Printemps 2017
Poursuivre le développement du circuit d'art public et créer sa version autoguidée avec BaladoDécouverte	Été 2017 (circuit autoguidé)
Établir, en collaboration avec Tourisme Mont-Tremblant, des mécanismes de promotion permanente des circuits	2017-2018
Évaluer la possibilité d'ajouter les événements ainsi que les ateliers d'artistes et d'artisans au circuit de tourisme culturel	2018-2019
Explorer avec le Domaine Saint-Bernard la possibilité d'organiser des résidences d'artistes (artistes visuels, écrivains, musiciens, etc.)	2018- 2019



Favoriser l'émergence de créateurs et d'organismes locaux et leur implication dans le développement culturel (axe 5)

OBJECTIF PRIORITAIRE 4

Favoriser l'implication des organismes, des artistes et des citoyens (programmations et ententes de développement culturel)

ACTIONS	ÉCHÉANCIERS
Miser sur l'implication des organismes et des artistes locaux ainsi que sur la participation citoyenne, plus particulièrement des jeunes, entre autres dans les projets de la prochaine entente de développement culturel et à travers l'approche « bibliothèque 3 ^e lieu »	2017-2019
En fonction du succès de la 2 ^e édition, poursuivre la tenue du concours de découverte de talents Mon tremplin Mont-Tremblant	Automne 2018



Développer des publics, notamment par des actions de médiation culturelle (axe 6)

OBJECTIF PRIORITAIRE 5

Favoriser la pratique et la fréquentation des arts par les jeunes

ACTIONS	ÉCHÉANCIERS
Mettre en place, en concertation avec les organismes culturels, les artistes et le milieu scolaire, un plan d'envergure pour favoriser la pratique et la fréquentation d'un large éventail de disciplines artistiques par les jeunes de 0 à 18 ans : le PLAN J	2017-2019
Encourager la création d'une troupe de théâtre amateur, notamment par le prêt de l'église du Village	2017